Etat au 02 octobre 2012
3 chambres sur 4 déjà homologuées mais seulement moins de 3 emplacements sur 10
Pour l'hôtellerie traditionnelle, la Champagne-Ardenne compte 202 hôtels déjà homologués soit 68% de ces établissements (référence au parc au 01/01/2011).
3 chambres sur 4 sont déjà homologuées. Ce sont plus particulièrement les hôtels de chaine et les établissements haut-de-gamme qui sont entrés dans le dispositif en premier. A présent, les choses tendent à s'équilibrer.
La Marne est le département qui est le plus avancé avec près de 86% des chambres homologuées. Mais, c'est la ville de Troyes, avec près de 97% de ses chambres, qui s'affichent en exemple.
A l'inverse, en Haute-Marne, moins d'un hôtel sur deux n'est pas encore rentré dans le nouveau classement.
En l'état actuel, le nouveau classement a entrainé une montée en gamme du parc : 48% des chambres sont des 3 étoiles. A présent, plus de 6 chambres d'hôtels sur 10 en Champagne-Ardenne appartiennent à un établissement haut-de-gamme.
On peut s'interroger d'un éventuel impact sur le niveau des prix à terme.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: champagne Ardenne Etat davancement de la modernisation du parc des hébergements